

Nom:		Prénom:		<input type="checkbox"/> Mlle	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M
Adresse / CP:						
N° Postal:		Ville:		Pays:		
Tél. privé:		Tél. portable:		Date de naissance:		
E-mail:						
N° Passeport:			Date validité:			
Nationalité:		Allergies :		Divers :		

Un acompte de CHF 800 est demandé à l'inscription et à verser sur le compte: Deep Turtle, Route de Denges 28C, 1027 Lonay, Banque Raiffeisen Morges Venoge, 1110 Morges 1, IBAN CH44 8080 8008 5074 0254 8. Le solde devra être versé 60 jours avant le départ du voyage.

La réservation concerne le voyage :

Destination:	Croisière Egypte « Spécial dauphins & Séminaire »	Départ:	24 septembre 2022	Retour :	01 octobre 2022
--------------	--	---------	-------------------	----------	-----------------

Tarif :	CHF 1'650*
---------	------------

*Tous les tarifs sont sous réserve de modifications et sont calculés sur la base d'une cabine double standard.

Inclus : <ul style="list-style-type: none"> ○ Transfert A/R aéroport-bateau ○ 6 jours / 7 nuits cabine double à partager ○ Pension complète ○ Séminaire proposé par l'atelier Shanti ○ Excursions en snorkeling ○ Guides francophones ○ Taxes parcs marins (50 Euros/pers.) ○ Une session en piscine avant le départ (apprendre à utiliser un masque et un tuba, techniques de palmage) ○ Bon de -10% (pour l'achat matériel de snorkeling ou autre) ○ Frais de dossier 	Non inclus : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vol Aller-Retour ○ Assurance annulation, rapatriement, voyage obligatoires ○ Visa (25 USD) ○ Boissons alcoolisées (bière, vin, etc) ○ Pourboire de l'équipage (env. 50 euros/personne, recommandé) ○ Dépenses personnelles ○ Matériel personnel ○ Initiation à la plongée sous-marine
--	---

Niveau minimum exigé :

Tous les participants doivent être âgés de 10 ans révolus, être en bonne santé, savoir nager et aptes à la pratique de la nage en mer. Dans le cas contraire, il sera demandé un certificat médical autorisant la participation à ce séjour.

Formalités :

Votre passeport doit être valable **6 mois après la date de retour**. Aucun vaccin n'est exigé. Chaque participant doit vérifier, avant le départ, qu'il est bien couvert par une assurance assistance/rapatriement ainsi que par une assurance accident valables. Il doit également être en possession d'une assurance annulation.

Par sa signature, le/la participant(e) reconnaît avoir pris connaissance et accepter toutes les conditions ci-dessus et celles inscrites au verso du présent document et s'engage à les respecter.

SIGNATURE DU PARTICIPANT :

Fait à, le

Signature :

CONDITIONS GENERALES :

1. Conclusion du contrat

1.1 Responsabilité : Deep Turtle Sàrl agit ou intervient en qualité d'intermédiaire entre, d'une part, les contrats et d'autre part, les transporteurs, les hôteliers et en général tous les prestataires de services qui sont responsables de leurs activités propres. Il en résulte notamment que Deep Turtle Sàrl ne pourra en aucun cas ni sous aucune condition, être tenue responsable de tout accident ou blessure, irrégularité, retard, grève, guerre, problème politique, incendie, panne, perte ou vol d'effets personnels et de bagages. De même, les programmes peuvent être modifiés sans préavis, si pour une raison quelconque, les prestataires décidaient de supprimer, modifier ou de remplacer tout ou partie des programmes prévus ou de substituer des hôtels ou des bateaux par d'autres de même catégories. Dans ces conditions, les contractants ne pourront en tout cas prétendre qu'au remboursement des sommes correspondantes aux services non reçus, à l'exclusion de tous dommages et intérêts quelconques. En cas de dommages, nous nous efforcerons de vous aider à faire valoir toutes revendications justifiées. Nous vous recommandons de conclure une assurance en cas de décès, accidents, maladies, perte ou vol de bagages.

1.2 Le contrat : entre vous-même et Deep Turtle Sàrl prend effet lorsque votre inscription par écrit (lettre, fax, mail), par téléphone ou sur présentation personnelle est acceptée. Dès ce moment, les droits et les devoirs qui découlent du contrat (y compris les présentes conditions générales de contrat de voyage) prennent effet tant pour vous que pour Deep Turtle Sàrl. Nous vous prions de lire attentivement les dispositions qui suivent. Prix et conditions en vigueur lors de la mise sous presse.

Champs d'application : Ces conditions générales de contrat et de voyage ne sont pas applicables aux « Arrangements vol seul », ni aux passages en ferry ou aux transports par train. Dans ces cas, ce sont les conditions générales de transport et de voyages des compagnies de transport responsables qui s'appliquent.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Prix : (selon liste de prix, sous réserve de modification) Le prix du voyage à payer est indiqué sur notre liste de prix. Sauf mention spéciale, nos prix s'entendent par personne, en francs suisses, logement en chambre double et TVA incluse. Les taxes d'aéroports ne sont pas comprises. Nous nous réservons le droit d'augmenter les prix en cas d'augmentation du coût des moyens de transport, de nouvelles taxes ou de taxes majorées, modification du cours de change ou de la TVA, etc. Si l'augmentation s'élève à plus de 10%, vous avez la possibilité de résilier votre contrat dans les 5 jours.

2.2 Acompte et paiement du solde :

Lors de votre inscription, vous devez verser un acompte correspondant à 40% du prix de votre voyage. Le solde du prix du voyage doit nous parvenir au plus tard 45 jours avant le départ. Pour les croisières, le solde du prix du voyage doit nous parvenir au plus tard 60 jours avant le départ. Si le paiement n'est pas effectué dans les délais, Deep Turtle Sàrl peut refuser les prestations du voyage et faire valoir des frais d'annulation, selon les « Conditions particulières » mentionnées ci-après.

3. Conditions particulières : annulation et modification du participant

3.1 Communication à Deep Turtle Sàrl : Si vous annulez ou voulez modifier le voyage réservé, vous devez en faire part personnellement et par lettre recommandée à Deep Turtle Sàrl. Dans ce cas, les documents de voyage déjà reçus doivent nous être retournés simultanément. Pour déterminer la date d'annulation ou de modification, le jour ouvrable de la réception de votre déclaration fait foi.

3.2 Frais de dossier : En cas d'annulation, de modification du voyage réservé ou de la réservation (dates différées), Deep Turtle Sàrl perçoit un montant de chf 250.- pour frais de dossier. Auxquels peuvent s'ajouter des frais de téléphone, télécopie, E-mail ou télégramme. Ces frais de dossier ne sont pas couverts par une éventuelle assurance frais d'annulation. En plus, après le début du délai d'annulation, les dispositions des conditions spéciales mentionnées ci-après sont applicables.

3.3 Frais d'annulation : En cas d'annulation, de modification du voyage réservé ou de la réservation, les conditions suivantes sont applicables :

30 à 21 jours avant le départ :	25% du prix de l'arrangement.
20 à 08 jours avant le départ :	50% du prix de l'arrangement.
07 jours jusqu'au départ :	80% du prix de l'arrangement.
Non-présentation :	100% du prix de l'arrangement.

Pour les croisières :

90 jours avant le départ :	25% du prix de l'arrangement.
89 à 61 jours avant le départ :	50% du prix de l'arrangement.
Dès 60 jours avant le départ :	100% du prix de l'arrangement.
Non-présentation :	100% du prix de l'arrangement.

3.4 Annulation de notre part :

Elle doit se faire au plus tard 4 semaines avant le départ. Demeurent réservés les forces majeures, les troubles, les grèves ainsi que d'autres circonstances nous obligeant à renoncer à la réalisation du voyage et nous nous réservons le droit d'interrompre ou de modifier l'itinéraire d'un voyage déjà en cours. En cas d'annulation de notre part, vous recevrez un remboursement du prix intégral du voyage. Lors d'une interruption, nous vous rembourserons les prestations non-utilisées. Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

4. Passeport, devises, visas et vaccins

Vous êtes seuls responsables d'être en possession des documents nécessaires à votre voyage. Deep Turtle Sàrl vous informera, à titre indicatif, en matière de passeport, de visas, de devises et de formalités de police sanitaire ainsi que sur les éventuels vaccins à effectuer. L'organisateur n'a aucune responsabilité lorsqu'un passager ne se conforme pas à ses obligations. S'il manque son vol (passeport non valable, etc.), il perd tous ses droits de transport et n'a aucun droit à une indemnité ou de remboursement. Vous êtes tenus de reconfirmer votre vol ou un retour 72 heures avant le départ auprès du contact qui vous est donné avec vos documents de voyage, ou à l'aéroport de départ.

5. Changement de programme Hôtels / resorts et / ou bateaux

Nous nous réservons le droit de vous loger dans un autre hôtel/resort ou sur un autre bateau de la même catégorie (overbooking de la part de l'hôtel, panne, etc.).

6. Voyage

Lors d'un voyage, des changements imprévus (logements, transporteurs, prestataires de service, horaires, etc.) peuvent intervenir. Nous nous efforcerons dans un tel cas de vous trouver un remplacement équivalent. Les changements de programme ne donnent aucun droit à des demandes en dommages et intérêts, ni à des indemnités de perte de salaires, etc.

6.1 Retards et annulation :

En cas de retard des transporteurs, quelle que soit la raison, nous ne prenons aucune responsabilité pour les dommages, tels que perte de salaire, nuitées d'hôtels supplémentaires, repas, etc. De même lorsqu'il y a annulation de vol de la part de la compagnie aérienne et qu'il en résulte des frais au passager.

6.2 Protection annulation et rapatriement :

Vous êtes tenus de souscrire une assurance «frais d'annulation» et «rapatriement».

7. Plongée

En votre qualité de plongeur, vous êtes tenus de respecter les directives des instructeurs/guides de plongée, et les prérogatives de votre brevet. Vous êtes seul responsable de fournir un certificat médical de non contre indication à la plongée sous-marine et pour les titulaires, votre brevet de plongée. Le non respect des directives de plongées et/ou la non présentation du certificat médical et/ou du brevet, peuvent entraîner une limitation ou une interdiction à la plongée. Le plongeur reconnaît implicitement avoir la compétence technique suffisante pour participer aux plongées. Des demandes d'indemnité ou en dommages et intérêts sont exclues.

8. Droit suisse applicable - For juridique à Lausanne

Pour les rapports juridiques entre vous et Deep Turtle Sàrl.

9. Aucune assurance n'est comprise dans nos forfaits

10. Ombudsman de la fédération suisse des agences de voyages.

Case postale 383 - CH - 8034 Zürich